

SOLIDARITÉ

pour venir en aide aux victimes des inondations

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Face à la situation exceptionnelle que traverse notre ville, l'ensemble des services municipaux est mobilisé et se tient à votre disposition pour vous aider à faire face à ces événements. En effet, Villeneuve-Saint-Georges est la commune la plus touchée du Val-de-Marne par les débordements de la Seine et de l'Yerres.

Dès le mercredi 1er juin, j'ai demandé à l'Etat la prise d'un arrêté de catastrophe naturelle. C'est une mesure juste qui doit être prise dès à présent. Une telle reconnaissance facilitera les démarches des habitants sinistrés ainsi que les modalités d'indemnisation. Après l'annonce de l'arrêté de catastrophe naturelle pour notre territoire, ils devront sous 10 jours signaler les dommages auprès de leurs assureurs. La Ville se tiendra pleinement aux côtés des Villeneuvois.

Les agents municipaux et toutes les équipes de secours -pompiers, Croix Rouge, police nationale, police municipale- effectuent un travail remarquable 24h sur 24 au service des personnes victimes des inondations. Je les en remercie chaleureusement comme les communes du département, le Conseil départemental du Val-de-Marne et son président Christian Favier, qui nous apportent leur solidarité active.

Les habitants du quartier Belleplace-Blandin et du quartier Triage sont évacués. Au total, ce sont plus de 3 200 Villeneuvois qui sont directement concernés. Nous avons réquisitionné des gymnases pour pouvoir les héberger et leur proposer des repas. Des sanitaires et des douches ont été mis à leur disposition. Je sais également qu'ils peuvent compter sur la solidarité des familles et des amis.



Je souhaite également m'adresser à chacun d'entre vous pour faire appel à votre cœur, à votre sens de la générosité et de la solidarité.

Avec mon équipe municipale, je lance aussi un appel aux associations, aux bénévoles, afin d'aider les habitants victimes des inondations dont de nombreux enfants.

Ils ont besoin de vêtements (vêtements pour enfants et adultes, chaussures, chaussettes, sous-vêtements, couvertures et couvertures de survie), de produits sanitaires (serviettes de toilette, savon-douche, brosses à dent, dentifrice, lingettes, gel hydro alcoolique, ...) et aussi de douceurs pour agrémenter les repas (confiseries, gâteaux pour enfants, ...). Des jeux et des lectures pour enfants seraient aussi bienvenus.

Je ne doute pas de l'élan de générosité qui va se manifester dans notre commune.

La municipalité met l'Espace Jean Cocteau situé avenue Carnot à la disposition de tous pour récolter vos dons à partir du lundi 6 juin 2016.

Vous pouvez appeler au 01 43 86 39 43 ou au 06 16 74 08 29 pour toute information.

Je vous prie de croire, chère Villeneuvoise, cher Villeneuvois, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Villeneuve
Saint Georges



Sylvie Altman
Maire de Villeneuve-Saint-Georges